

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KRISS & MO »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angré
soleil 3 lot 205 ilot 17 Parcelle 17 , Lot 205, Ilot 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/07/2023, et enregistrés au CEPICI le 31/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KRISS & MO »

Objet :

- Etude, construction et équipement de tout bâtiment à usage professionnel ou domestique, aménagement de plateforme ;
- Etude, construction et Equipement d'infrastructure routières, hydrauliques, électriques ou de télécommunications, ainsi que leur entretien et l'acquisition de matériels et matériaux nécessaires à leur réalisation.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angré
soleil 3 lot 205 ilot 17 Parcelle 17 , Lot 205, Ilot 17

Dirigeant(s) M ASSALE KOFFI KOMENAN EUGENE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05244 du 06/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64516/GTCA/RC/2023 du 06/09/2023

